Mai 2017

Mairie Étrépagny

Ville Fleurie

Vivre à Etrépagny

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

www.etrepagny.fr

CADRE DE VIE

Étrépagny fête la nature !

P12, 13 et 15

Bilan de mi-mandat. Retour sur les réalisations de la mairie depuis ces trois dernières années et perspective sur les actions déjà programmées.

P2

Budget 2017. Présentation des orientations budgétaires et des priorités inscrites pour l'année 2017 en matière de travaux et de services à la population.

P6

École de Musique et de Danse Reynald Jouveaux. La première pierre a été posée. Livraison de l'équipement prévue dans 14 mois !

P8

Et si on sortait ?

Programme complet sur www.etrepagny.fr
Suivez aussi toute l'actualité de la ville sur Mairie Étrépagny

Mai...

>> Foire à tout et au boudin

Dimanche 21 mai - autour de la piscine et salle J. Brel. Braderie, dégustations de boudin et bonnes affaires toute la journée.

>> 8e Rallye touristique

Jeudi 25 mai - Rassemblement à 8h15 salle Jacques-Brel. Organisé par l'association Folk en Pagaille. Attention, nombre de véhicules limité : Renseignements au 02 32 27 96 05 ou 06 84 48 87 60

Juin...

>> Fête de la peinture

Dimanche 4 juin de 10h à 12h et 14h à 17h - Salle Jacques-Brel. L'occasion de découvrir des artistes et talents locaux. Thème : la musique dans l'art.

>> Festival de chorale

Jeudi 8 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Festival de chorale inter-collèges.

>> Leïla School Dance

Vendredi 9 et samedi 10 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Spectacle de danse orientale, bollywood, dancehall...

>> Fête patronale Saint-Gervais - Saint-Protais

Vendredi 16 et samedi 17 juin.

>> Gala de danse

Vendredi 23 et samedi 24 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Gala de danse des élèves de l'École de musique et de danse.

>> Concert de fin d'année

Dimanche 25 juin à 15h - Salle Jacques-Brel. Par les élèves de l'École de musique et de danse.

>> Spectacle de danse Vincent Flament

Mardi 27 juin et mercredi 28 juin à 20h - Salle Jacques-Brel. Par les élèves du studio de danse Vincent Flament.

>> Festivités du 14 juillet

Jeudi 13 et vendredi 14 juillet.

Retraite aux flambeaux le 13 au soir, revue de corps des sapeurs pompiers et repas citoyen le 14.

DON DU SANG

Il n'existe encore **aucun produit capable de se substituer au sang humain** et aux produits issus des dons de sang. En France, on a besoin de 10 000 dons par jour et, avec l'allongement de l'espérance de vie ce chiffre augmente de 1 à 3 % chaque année. **À Etrépagny, les prochaines collectes se dérouleront salle Jacques-Brel, de 14h30 à 18h45, les mercredis 5 juillet, 25 octobre et 20 décembre.**

EXPOSITION

Exposition de tableaux à l'Hôtel de Ville

Jean-Michel Drouhault

L'association Loisirs et Culture a convié le peintre Jean-Michel Drouhault comme invité d'honneur de son exposition de peinture qui s'est déroulée le samedi 1er et le dimanche 2 avril dans les salons de l'Hôtel de ville. 15 artistes peintres amateurs sont venus présenter leur travail.

M. Moustey

Mme Podgorski

Cette année le prix de la municipalité a été attribué à M. Moustey, tandis que Mme Podgorski remportait le prix du public.

Vivre à Etrépagny - Directeur de la publication : Pierre Beaufils - Tirage : 2 100 exemplaires - Dépôt légal à parution - Crédit photos : Stockvault - Freepik - Renseignements : Hôtel de ville - 27150 Étrépagny - Tél. 02 32 55 71 44 - Conception-rédaction : Ad Litteram-web : 02 32 54 06 39

Mai 2017

Vivre à Etrépagny

Mairie Étrépagny

Ville Fleurie

Le Journal d'informations de la ville d'Etrépagny

www.etrepagny.fr

CADRE DE VIE

Étrépagny fête la nature !

P12, 13 et 15

Bilan de mi-mandat. Retour sur les réalisations de la mairie depuis ces trois dernières années et perspective sur les actions déjà programmées.

P2

Budget 2017. Présentation des orientations budgétaires et des priorités inscrites pour l'année 2017 en matière de travaux et de services à la population.

P6

École de Musique et de Danse Reynald Jouveaux. La première pierre a été posée. Livraison de l'équipement prévue dans 14 mois !

P8

Éditorial

En 3 ans, déjà de nombreuses actions réalisées

A mi-chemin du mandat que vous nous avez confié lors des dernières élections municipales, le moment est venu de vous rendre compte de la mise en œuvre de nos engagements.

D'ores et déjà, bon nombre des projets que nous vous avions proposés ont été menés à leur terme, tandis que bien d'autres sont en cours de réalisation ou verront le jour dans les prochains mois.

Ces réalisations sont l'œuvre de toute une équipe : celle des élus qui m'entourent et qui s'impliquent au quotidien à mes côtés, sans compter leur temps ni leur énergie, au service de la ville et de ses habitants.

Aujourd'hui, grâce à une situation financière saine, Etrépagny, est plus que jamais en mesure de préparer son avenir pour bâtir avec vous une ville solidaire et bienveillante, dans laquelle tous les Sterpinaciens et Sterpinaciennes pourront trouver les conditions de leur épanouissement personnel.

C'est cette ambition que je vous propose de partager ensemble, fidèle à cet art de vivre qui est notre devise.

Bonne lecture à tous

Pierre Beaufils
Maire

ÉTRÉPAGNY : VILLE DYNAMIQUE, ATTRACTIVE ET MODERNE

Bien vivre à Etrépagny

L'équipe municipale s'efforce d'offrir aux sterpinaciens une qualité et un cadre de vie agréables et veille à la préservation de l'environnement et du patrimoine de leur ville.

Depuis 2014, de nombreuses actions ont déjà été mises en place pour embellir et améliorer Etrépagny.

La propreté de la ville et son fleurissement lui ont valu d'obtenir sa 1re fleur du Conseil national des Villes et villages fleuris

La mise en valeur et l'entretien du patrimoine de la ville est une des préoccupations des élus

Nous l'avons fait !

Urbanisme

• **Écoles** : nouvelle cour de récréation G. Delamare, rénovation de 3 classes chaque année.

• **Préservation du patrimoine** : restauration campanile, diagnostic église, travaux de peinture mairie, clôture extérieure hôtel de Trim et ancienne école « ménagère ».

La nouvelle cour de récréation Georges Delamare

Cadre de vie et modernité

• **Travaux de voirie** pour la sécurité et le cadre de vie : création de **9 places de parking** rue A. Briand, **sécurisation** du quartier Ouest, réfection des voiries et trottoirs, installation de **3 abribus**.

• **Aménagement d'une piste cyclable / piétons** rue des Mareyeurs (1re tranche).

• **Au cimetière** : construction de 22 caveaux, de sanitaires et pose de gloriettes.

• **Fleurissement** : obtention de la **1re fleur**.

• **Remplacement des matériels d'entretien** : balayeuse, matériel espaces verts, véhicules, distributeurs de sacs déjections canines... pour une ville propre.

• **Services à la population** : nouveau site internet www.etrepagny.fr plus accessible. Demandes, démarches et paiement en ligne. Accès personnes à mobilité réduite à l'église, ascenseur à l'école primaire.

Environnement

• **Éclairage public** : réduction de la facture d'énergie par la **pose de luminaires LED et** enfouissement des réseaux rue des Mareyeurs.

• **Eau** : étude et **rénovation du réseau d'eaux usées**, suppression du vannage de la Bonde.

• **Assainissement** : **rénovation et sécurisation du bassin d'orage et de la station**, changement des tubes diffuseurs pour une meilleure dégradation des effluents.

Nous le faisons !

• **École de Musique Reynald Jouveaux**
• **Construction de 19 nouveaux logements**
• **Rénovation du stade de football**

Création de places de stationnement placette Aristide Briand

Vivre à Etrépagny - Mai 2017

La pratique artistique occupe une place prépondérante dans la commune

ÉTRÉPAGNY : VILLE CULTURELLE ET SPORTIVE

S'épanouir et partager

Dans ce domaine, les associations jouent un rôle prépondérant.

C'est pourquoi, la Ville a décidé de maintenir un effort important pour les soutenir dans leur action.

La municipalité encourage la pratique du sport et a relancé le Grand prix cycliste d'Etrépagny : une boucle dans les rues de la ville qui attire près de 70 coureurs.

Nous l'avons fait !

Écoles - Jeunesse - Famille

• **Rythmes scolaires** : mise en place d'activités périscolaires (NAP) gratuites pour tous les écoliers de la ville.

• **Mise en place de la Semaine verte** : elle permet aux enfants d'apprendre le respect de la nature et de l'environnement (plantations, tri des déchets, biodiversité...).

• **Lancement d'une classe musicale Cham** en 2015 : la 3e de l'Eure !

• **Découverte** : organisation de la semaine du goût à l'école.

• **Financement d'une classe numérique** équipée de 16 ordinateurs et d'un tableau numérique.

• **Sécurité routière** : instauration du permis piéton pour les écoliers.

• **Loisirs** : chaque été, maintien des sorties estivales à 1€ par personne pour toute la famille.

Au cours des Nouvelles activités périscolaires, les enfants bénéficient gratuitement d'ateliers pédagogiques, ludiques riches et variés.

Culture et sport

• **Création du Salon des associations** en septembre.

• **Cyclisme** : Grand Prix d'Étrépagny

• **Entretien des équipements** : terrains de tennis, pelouse du stade de foot, gradins de la salle Jacques-Brel.

Festivités

• **Maintien de la tradition des évènements phares** : Fête patronale, Foire à tout et au boudin, Fête de la peinture, Bourse aux jouets, repas citoyen...

• **Création de la Fête des Fleurs et des jardins** en avril.

La fête patronale constitue, chaque année, un grand rassemblement intergénérationnel et convivial

Poursuite des investissements et maîtrise des dépenses de fonctionnement

La gestion raisonnée engagée jusqu'à présent permet à la commune de présenter ***une situation financière saine*** *et de mener les investissements nécessaires à* ***la modernisation des structures et à l'amélioration du cadre de vie et de la qualité des services*** *à la population.*

En 2017, le contexte national contraint nous amènera, de nouveau, à maintenir les services dans la rigueur de gestion instaurée et ***la recherche permanente de réduction de la dépense****.*

Les élus ont donc choisi de ***fonder leurs orientations budgétaires sur les préoccupations essentielles*** *sans pour autant réduire le périmètre du service public et tout en finalisant les projets en cours. Ainsi, malgré les contraintes budgétaires,* ***le volume des investissements restera conséquent****.*

Les priorités

- Améliorer le cadre de vie des habitants
- Densifier l'activité en centre-ville
- Soutenir la vie associative locale
- Accompagner la réussite éducative des élèves des écoles primaires et maternelles
- Se doter d'équipements sportifs de qualité
- Offrir des animations aux jeunes et promouvoir le lien intergénérationnel

Les consommations en eau, électricité, gaz, Télécom, fuel, font l'objet d'un suivi mensuel

Budget de fonctionnement

Dépenses : 3 342 548 €

Elles servent à **couvrir les dépenses courantes** : charges de personnel, entretien du matériel, du patrimoine, des voies et des réseaux, achat de fournitures et de prestations de services, cantine et transport scolaire, festivités, indemnités, contributions diverses, subventions (Ccas, associations)....

Malgré l'impact de l'inflation (1,1%) sur le coût des matières premières, la revalorisation du Smic et la hausse des cotisations patronales, ces dépenses de fonctionnement restent maîtrisées.

Recettes : 3 929 548 €

Les principales ressources de fonctionnement sont les dotations de l'État, la fiscalité des ménages, les produits issus des services, les taxes indirectes (taxe sur l'électricité…), les loyers des logements municipaux. **En 2017, ces recettes continuent à diminuer pour les communes du fait de la réduction du concours de l'État (DGF)** et de la non revalorisation des valeurs locatives.

RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

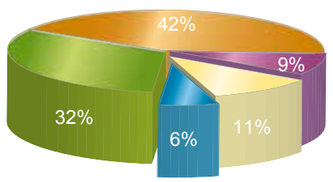

- Charges générales
- Subventions associations
- Charges de personnel
- Charges financières et exceptionnelles
- Gestion courante

3 929 548 € (recettes)
− 3 342 548 € (dépenses)
= **587 000 €**
(capacité d'autofinancement dédiée à l'investissement)

Aide aux associations

Dans un contexte de maîtrise des dépenses, en 2017, la municipalité poursuit cependant son soutien aux associations et à la conduite.

Subventions versées

	2014	2015	2016	2017
Associations	233 248 €	349 644 €	356 000 €	356 000 €
CCAS	115 000 €	140 000 €	150 000 €	150 000 €

Budget d'investissement : 4 019 412 €

Chaque année, la municipalité optimise les recettes et maîtrise les dépenses de fonctionnement de manière à apporter des ressources à l'investissement (capacité d'autofinancement). L'investissement 2017 sera composé d'opérations structurantes (travaux nouveaux et ceux engagés sur 2016 à finir de réaliser) et de renouvellements d'équipements pour l'ensemble des services.

Parmi les projets phares, on retiendra la construction de l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux pour un montant de 2 186 160 € ainsi que l'installation d'un ascenseur et de nouvelles portes à l'école Georges Delamare (212 434 €).

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

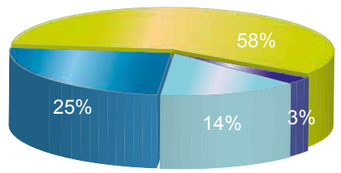

- Voirie, urbanisme (sécurité, travaux voirie, enfouissement réseaux,)
- Bâtiment, patrimoine, matériel divers
- Ecoles culture et sport (ascenseur école, école de musique...)
- Opérations à venir (aménagement stade de foot : vestiaires...)

** Dotation de l'État pour encourager l'investissement des communes. Pour aider au financement de l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux, la Ville a perçu une DSIL de 400 000 € et, dans le cadre du Contrat de Pays, une subvention du Département et de la Région de 400 000 € chacune.*

Travaux prévus en 2017

Voirie – Éclairage

- Travaux de voirie de l'IMP St Martin au pont de la Bonde avec création d'une passerelle : 200 000 €
- Travaux de sécurité RD6 : 90 000 €
- Marquage au sol piétons : 10 000 €
- Enfouissement réseaux et éclairage public rue St Maur : 200 000 €
- Vannage de la Bonde, 2e branche du bras de dérivation : 50 000 €

Écoles – Équipements sportifs

- Peinture classes : 42 000 €
- Ascenseur école primaire : 262 434 €
- Jeux école maternelle : 7 000 €
- Entretien terrain de foot : 13 386 €

Travaux divers

- Clôture Ste Geneviève + clos les épis : 40 000€
- Aire de jeu Immeuble Normandie : 49 000 €
- Travaux bâtiments : 12 000 €
- Cimetière, création de 11 caveaux supplémentaires : 30 000 €
- Acquisition matériels : 50 000 € (matériel espaces verts, poste informatique, remplacement matériel restauration scolaire, changement chauffe-eau, tente...)

Opérations à venir

- Football : aménagement stade de foot (vestiaires, parking sécurisé...) 551 000 €

Avec la baisse des dotations de l'État, les ressources se dégradent, réduisant les marges de manœuvre de la commune. Pour assurer son fonctionnement, une augmentation de la fiscalité des ménages de 1,1% a dû être décidée. Malgré cela, Etrépagny reste bien en-deçà des taux appliqués au niveau départemental et national.*

Taxes	Etrépagny				Taux moyens nationaux
	2014	2015	2016	2017	
Habitation	15,92	15,92	15,92	16,93	**24,19%**
Foncier bâti	22,65	22,65	22,65	22,90	**20,52%**
Foncier non bâti	33,72	33,72	33,72	34,09	**49,15%**
CFE	14,37	14,37	14,37		

** Équivalente à l'augmentation du coût de la vie*

ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE

Les bienfaits de la musique

L'éducation musicale apporte de nombreux bienfaits :

• Elle permet aux enfants de **mieux se concentrer**, réduit l'anxiété et stimule les parties du cerveau relatives à la mémoire, à l'attention, à l'organisation et la planification du futur.

• Sur le plan personnel, la musique contribue au **développement de la personnalité.** Elle apprend le contrôle des émotions et la **confiance en soi**.

• Sur le plan affectif, elle permet de **s'exprimer et de s'extérioriser**.

• Sur le plan physique, elle apprend à **bien respirer** et adopter une bonne posture, **développe l'agilité** et la coordination des mouvements.

• Sur le plan culturel, elle apporte **une ouverture d'esprit** par la découverte d'autres univers musicaux, **cultive aussi l'écoute et l'esprit critique**.

Bonus non négligeable, les facultés développées grâce à la musique sont directement exploitables dans d'autres disciplines et **il n'est pas rare de voir les résultats scolaires des apprentis musiciens s'améliorer.** Eh oui, jouer du piano peut aider à devenir bon en maths !

INFOS CLÉS

• Architectes : concepteur, AACD Bruno Créus - Maîtrise d'œuvre, Christian Hérout.
• Durée chantier estimée : 14 mois
• Nombre d'entreprises : 14
• Budget de l'opération : 1,74 M€
• Subventions obtenues : 1,2 M€ financés à part égale par l'État, la Région et le Département.

Livraison prévue dans 14 mois !

Située juste en face de l'Hôtel de Trim, la future École de musique et de danse Reynald Jouveaux a bénéficié d'1,2 M€ de subventions pour sa construction. Elle est appelée à devenir un équipement culturel de premier ordre pour le territoire.

Le 15 mars 2017 représentait une date importante pour Étrépagny. Elle symbolisait, en effet, le démarrage d'un projet phare de la ville : la pose de la première pierre de l'école de musique et de danse Reynald Jouveaux qui bientôt s'élèvera face à l'école actuelle. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreuses personnalités dont M. Richard-Daniel Boisson, sous préfet des Andelys, Ladislas Poniatowski, sénateur, Hervé Maurey, sénateur et conseiller régional, Anne-Laure Marteau, conseillère régionale, Thierry Plouvier, maire de Lyons-la-Forêt, conseiller départemental, Perrine Forzy, conseillère départementale et présidente de la communauté de communes du Vexin normand et Alexandre Rassaërt, conseiller départemental et maire de Gisors.

Message aux archéologues des temps futurs, un parchemin, stipulant la date de la construction et signé par tous les officiels, a été scellé dans la première pierre.

Un édifice culturel ouvert à tous

Le futur bâtiment de 3 350 m² de surface utile occupera l'axe médian d'une parcelle de 5 700 m² occupée côté rue par des stationnements : 28 dédiés à l'école de musique et 24 à destination publique. **Une partie du terrain sera destinée à une opération de logements collectifs** et 900 m² sont réservés aux espaces verts. L'architecture se veut simple et épurée, principalement orientée sur la fonctionnalité. « *On a imaginé **une rue intérieure sur deux niveaux** qui distribue l'intégralité des locaux intérieurs : une salle de danse de 120 m², 2 salles de musique actuelles dont une un peu plus isolée réservée à la batterie et enfin une salle polyvalente divisible en 2 parties pour la chorale. À l'étage, la rue offre **de larges ouvertures sur le niveau inférieur grâce à un puits de lumière** et distribue 3 salles de classe collectives, 4 salles de classe individuelles et tous les locaux dits servants (sanitaires, bureaux administratifs…)* », déclare Bruno Créus, architecte et dirigeant du cabinet AACD en charge du chantier*.

Un projet commun

Lors de son discours, Pierre Beaufils a souligné **l'importance de la mobilisation des piliers de la musique à Etrépagny pour la réussite de ce projet**, notamment Reynald Jouveaux, Pierre Ballois, Gérald Peressoni, Samuel Chassagnot, Brigitte Rzépa, Lise Donard-Ben Aoun, Bernard Charier, Aline Okala ainsi que les familles Fondrille, Ajasse, Colmar et Thiberge.

** Successeur de François Decrette.*

Ils l'ont dit…

Alexandre Rassaërt, conseiller départemental

« Nous ne finançons pas n'importe quel projet : pour nous, celui-ci est prioritaire pour le territoire. Si Sébastien Lecornu, Perrine Forzy et moi-même avons arbitré si vite en sa faveur, c'est parce que nous savions qu'il était porté à la fois par une mairie dynamique, mais aussi par une association active et sérieuse qui participe à l'animation du secteur et qui a su nouer un lien particulier et fort avec les habitants et l'ensemble des acteurs du territoire ».

Anne-laure Marteau, conseillère régionale

« Nous sommes très attentifs à tout ce qui peut se passer sur les territoires ruraux. Ce nouveau projet est formidable : c'est un véritable moteur pour le territoire. Il rentre parfaitement dans le cadre du contrat de pays signé entre la région, le département et le Pays du Vexin normand qui abonde 23 projets locaux pour un montant de plus de 10 M€ dont celui d'Étrépagny ».

Richard-Daniel Boisson, sous-préfet des Andelys

« Il n'y a pas que dans les villes qu'il se passe des choses : dans la ruralité aussi on offre des services. Vous avez bénéficié de l'enveloppe du fonds de soutien à l'investissement local consentie l'année dernière par le gouvernement (45 M€ pour la Normandie dont 9 M€ pour l'Eure) destinée à financer des gros investissements sur la transition énergétique et la structuration des bourgs centres. Avec cette école, vous confortez la position Étrépagny comme centre-bourg de la nouvelle communauté de communes ».

À L'HONNEUR

Le monde associatif distingué

La cérémonie des voeux a été l'occasion pour Pierre Beaufils de remercier et féliciter celles et ceux qui ont marqué l'année 2016 par leurs performances ou leur engagement en tant que bénévoles.

Côté sport, la nageuse **Mathilde Chadebaud** a été nommée pour son intégration au stade français en septembre 2016 et sa participation aux championnats de France. **Les danseuses Mélissandre Dufour et Maéva Le Bot** du Studio Vincent Flament pour leurs performances au niveau national et européen ; **Dominique Debure** pour son engagement au sein de la section tennis de table ; et enfin **Ginette Perrotin,** 1re femme à avoir décroché une ceinture noire à l'Use judo.

Côté musique et festivités, **Sylvie Lescène** a été remerciée pour son engagement dans l'harmonie municipale, tandis que **Monique Gawin, Marie-Thérèse Labarre et Mauricette Vigneux** étaient distinguées pour les nombreuses années passées à l'organisation des manifestations festives de la commune.

Le maire a rappelé **l'importance du milieu associatif pour la dynamique, l'attractivité et l'animation d'une commune** et l'a assuré du soutien de la municipalité.

L'Use Rando labéllisée Rando Santé®

L'Use Rando ne se contente pas de décrocher le **titre de premier club de randonnée du département avec 178 adhérents** : elle s'est vu décerner **le label Club Rando Santé®** par la Fédération Française de Randonnée en récompense des efforts déployés au développement de cette nouvelle activité. Ce label atteste **d'un niveau de sécurité en matière de Sport santé**, du respect du cahier des charges et garantit qu'au moins un animateur du club a reçu **la formation spécifique à** l'encadrement de personnes fragilisées par une affection chronique, une invalidité ou simplement la sédentarité. En définitive, un club Rando Santé® c'est un club de randonnée comme les autres avec une conception un peu différente de ce loisir : **randonner oui, mais « moins vite, moins loin, moins longtemps »** !

les Randos Santé ont lieu le jeudi après-midi, 2 fois /mois d'octobre à mars et toutes les semaines d'avril à septembre (fermé en août).

Plus d'infos sur www.userando.fr

NOUVEAUX COMMERCES

Garage de la Lévrière

Benoît et Stéphanie Dupressoir, repreneurs du garage Citroën de la Lévrière. Services proposés : réparation de véhicules toutes marques, agréé Citroën et vente de véhicules neufs et d'occasion.

Zone de la Porte Rouge. Ouvert lundi de 9h à 19h, du mardi au vendredi de 8h à 19h, samedi de 8h à 12h. Tél. : 02 32 55 50 12.

Maison de la presse

Jérôme Delamare, nouveau propriétaire, propose journaux, papeterie, jeux de hasard, livres, borne photos, photocopies et reliure de documents, confiserie, articles pour fumeurs, idées cadeaux... Ouvert 7/7.

1 rue du Maréchal Foch. Ouvert de 7h à 12h30 et de 14h à 19h. Fermé le mercredi et le dimanche après-midi. Tél. : 02 77 14 12 04.

Mot'Access Pascal

Équipements et accessoires motos (sac, vêtements, chaussures) en cuir et textile, tous budgets. S'adresser à l'auto-école Pascal située juste en face, aux horaires de cours de code.

47 rue Georges-Clemenceau. Du lundi au vendredi 11h-12h, 15h-16h, 19h-20h (nocturne le vendredi jusque 22h). Samedi : 11h-12h et 15h-17h. Tél. : 02 32 15 84 52.

PORTRAIT D'ENTREPRISE

Petit à petit, les Escargots de la Broche, font leur chemin sur les tables de la région

Opticienne en région parisienne, pendant 11 ans, Caroline Vieren n'a désormais d'yeux que pour ces placides gastéropodes. **Voilà en effet 3 ans, elle décide de changer de métier** et se lance, avec son époux Alexandre, dans l'héliciculture, autrement dit l'élevage d'escargots. Ils rachètent celui du Domaine de la Muette à Mesnil-sous-Vienne. Jusqu'à l'année dernière, l'activité s'y trouvait encore. Depuis, **ils ont fait construire des installations aux normes CE à la Ferme de la Broche**, l'exploitation familiale des Vieren, céréaliers-betteraviers et éleveurs de poulets depuis 3 générations. Caroline a choisi d'élever le gros-gris pour ses qualités gustatives.

Les bébés escargots sont placés sous serre jusqu'aux saints de glace

Une vie d'escargot tranquille...

Dès février, les reproducteurs sont sortis doucement de leur hibernation. Caroline les laisse se réveiller gentiment et les place en caisses de reproduction. **Les œufs récupérés dans les pots de ponte sont pesés** pour estimer leur nombre puis **placés par lot de 1 000 en nurserie** à 20° jusqu'à leur éclosion 16 à 20 jours plus tard. Ils sont alors mis sous serre sous un couvert végétal de navette et radis fourrager qui leur sert d'abri et de nourriture, complétée par un mélange spécifique de céréales et de minéraux. **Tout l'été, ils le passent dans un parc extérieur** en attendant d'être ramassés, de fin août jusqu'octobre, si le temps n'est pas trop froid. Vient ensuite **une période de jeûne de 10 à 20 jours** avant de retourner en chambre froide à 4° pour hiberner. Les reproducteurs sont mis de côté, ceux destinés à la consommation sont prélevés au fur et à mesure des besoins.

Chiffres clés

67 à 70 g : poids d'environ 1 200 à 1 300 œufs d'escargots

200 m² d'ateliers de transformation

40 m² de boutique

1 400 m² de parc extérieur

La transformation : une étape minutieuse...

Après les avoir ébouillantés, Caroline et son employée Marie-Pierre **les décoquillent à la main, un par un**, avant de les cuire au court-bouillon et de **les stériliser en verrine** par calibre (petits, moyens, gros) ou de **les préparer à la bourguignonne* en coquille, bouchées ou mini-choux**. Cette phase de transformation dure de fin septembre à avril.

Après la chaleur de l'été 2016 responsable de 40% de perte, **Caroline Vieren espère que les 644 000 œufs récoltés cette année lui permettront d'atteindre une production de 4 tonnes** minimum. Les produits sont écoulés **dans la boutique de la ferme, à la Ferme Derly et sur les marchés de producteurs, les foires et les salons locaux** (Fête de la pomme de Vernon, Fête du ventre à Rouen...). Loin des escargots importés en masse des pays de l'Est ou des achatines insipides d'Asie ou d'Afrique, **le gros-gris de la Ferme de la broche séduit les gourmets** et commence à se tailler **une belle réputation auprès des restaurateurs** friands de produits locaux de qualité. Pas de doute : les Escargots de la Broche seront nombreux à s'inviter sur les tables de la région pour les fêtes de fin d'année !

Vente directe à la ferme le vendredi de septembre à avril ou sur rendez-vous. Infos au 06 89 10 28 23 ou sur www.escargotsdelabroche.fr

** Beurre d'ail, échalote, persil*

JEUNESSE

Des livres gratuits pour tous les élèves

C'est prouvé, **la lecture stimule le cerveau, améliore la concentration et la mémoire, accroît le vocabulaire et les connaissances**... C'est pourquoi, le maire et les élus perpétuent chaque année la distribution de livres aux élèves de l'école Georges-Delamare. Les élèves de CM1 ont reçu également l'édition 2017 du petit Larousse illustré tandis que les CP et les élèves de la grande section de l'école maternelle ont un abonnement de 6 mois gratuits à une revue.

Permis piéton : 100 nouveaux détenteurs

Cérémonie très officielle pour la centaine d'élèves des écoles primaires Georges-Delamare et Notre-Dame de Joie invitée à la mairie le jeudi 15 décembre 2016 pour recevoir des mains des élus leur permis piéton, en présence **de l'inspecteur d'académie. La formation** dispensée par le maréchal des logis chef Delphine Bressolle et les enseignants a pour but d'apprendre aux enfants les règles élémentaires de sécurité routière ainsi qu'un certain nombre **de réflexes et d'astuces indispensables à leur propre protection**.

Semaine de la biodiversité à l'école

Gérard Farcy à la rencontre des enfants dans le cadre des Nap

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, les enfants de l'école Deorges Delamare ont pu aborder de nombreux thèmes autour de la biodiversité. Du lundi 3 au vendredi 7 avril, ils ont ainsi pu découvrir et participer à différents ateliers : apprentissage du tri sélectif, compostage, rempotage, fabrication de savon, la vie des abeilles, quizz sur « jardins et fleurs », reconnaissance des fruits et légumes.

Mardi 4 avril, le jardinier chroniqueur Gérard Farcy est venu les rencontrer. très fiers, les enfants lui ont montré leur jardin planté dans le cour de l'école.

Les objets réalisés par les enfants ont été exposés le week-end suivant lors **de la Fête des fleurs et des jardins.**

ESPACES VERTS

M. Perrin à l'honneur

Lors de la cérémonie des vœux au personnel de la mairie, M. Perrin, responsable du service Espaces verts, a reçu la médaille du travail pour 30 années au sein de la fonction territoriale. Avec les équipes, il travaille à offrir aux habitants un cadre de vie agréable et fleuri.

CADRE DE VIE

Vous aussi, fleurissez votre ville !

Chaque année des efforts supplémentaires sont menés pour obtenir une 2de fleur. Si les équipes des espaces verts font tout pour rendre la ville agréable, vous pouvez, vous aussi, apporter votre touche personnelle en fleurissant balcons et jardins. Il est encore temps... Alors, vite : à vos plantations !

Un jardin, ça s'entretient !

Avec les beaux jours, les travaux de jardinage reprennent. Pour ne pas vous brouiller avec tout le voisinage, quelques règles sont à respecter...

Il est temps de tailler les haies

Pour ralentir la croissance des haies et leur conserver un bel aspect, il est indispensable de les tailler. Un aspect net et soigné nécessite deux tailles par an : en avril-mai et en début d'automne (fin août-début septembre pour les conifères, septembre-octobre pour les feuillus). Une taille intermédiaire peut être effectuée en juillet si besoin.

La bonne distance :

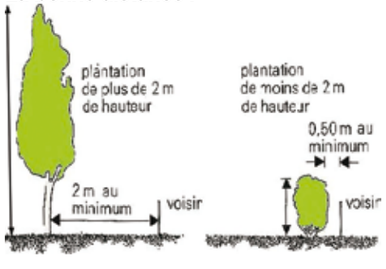

Pas de végétaux qui empiètent

Les arbres, arbustes et haies ne doivent **en aucun cas gêner le passage des piétons, cacher les feux et panneaux de signalisation routière, nuire à la visibilité** ou toucher les câbles d'électricité, de téléphone ou l'éclairage public.

En ville, feux interdits !

Dans les communes de plus de 2 000 habitants, les feux de végétaux sont strictement interdits*. La déchetterie est à la disposition des habitants pour éliminer les déchets verts.

Utilisation des engins à moteur

Tondeuses, débroussailleuses, taille-haies, tronçonneuses, scies, perçeuses... Les heures d'utilisation des engins à moteur électrique ou thermique sont réglementées pour les particuliers :

- **les jours ouvrés,** de 8h30 à 12h et de 14h à 20h
- **samedi**, de 9h à 12h et de 15h à 19h
- **dimanche et jours fériés**, de 10h à 12h.

En ville, je ramasse !

Une ville agréable, c'est aussi des trottoirs propres, sans papiers ni déjections canines. Alors, tant que vous n'aurez pas réussi à lui apprendre à ramasser ses crottes tout seul, vous devrez le faire vous-même.

SORTIES

Les écoliers à la neige

15 jours à Valloire (73) pour les élèves de la classe de Vincent Bacquet encadrée par son enseignant et deux animatrices ! Au programme : cours de ski, rando en raquettes, cani-rando, fabrication de beurre, et apprentissage de la sécurité sur les pistes avec un pisteur secouriste. Les classes de Mme Gobin Pilinski et Mme Emery sont parties cette année à Villar d'Arène.

EXPOS-VENTES

Bourse aux jouets

Il y avait foule à la bourse aux jouets organisée dimanche 6 novembre par Échanges et Partage et la municipalité. De nombreuses animations ludiques étaient proposées.

Trésors des mains

L'exposition-vente d'objets créatifs et d'idées cadeaux organisée dimanche 13 novembre par Loisirs et Culture a une nouvelle fois remporté un grand succès.

CONCERTS / SPECTACLES

La Nuit du jazz

Soirée jazz, vendredi 10 mars avec Philippe Carment Trio et le saxophoniste André Villeger (photo), The Blues Band Bande et le Big Bang Étrépagny.

Soirée cabaret

Soirée cabaret animée le samedi 11 mars à la Salle J. Brel. Organisée tout comme la soirée Jazz, par l'École de Musique et de Danse d'Étrépagny.

Ladylicious

Chorégraphies de haut niveau et costumes chamarrés pour le spectacle cabaret présenté par Music Art, samedi 14 janvier

Soirée folklorique

Le Portugal et la Bretagne étaient les invités d'honneur de cette soirée organisée par le comité des fêtes, samedi 18 mars.

Soirée loto

Toujours beaucoup de monde et d'animation au loto du comité des fêtes de la ville organisé samedi 4 février, salle J. Brel.

SOLIDARITÉ

Téléthon 2016

5 814 € : c'est la somme récoltée grâce à la mobilisation de tous les bénévoles et associations, des écoles et de la médiathèque.

ÉVÈNEMENT

La Fête des Fleurs et des jardins prend ses quartiers au Jardin public

Pour sa 3e édition, la fête des fleurs et des jardins s'est mise au vert dans le cadre bucolique du jardin public. Sculpture sur fruits et légumes, bar à fleurs, confection d'épouvantails, troc aux fleurs, pépiniéristes... Une dizaine de stands et exposants attendaient les badauds sous un soleil radieux. Comme l'année dernière, les parents on pu admirer les objets réalisés par les enfants lors de la semaine verte et le jardinier-chroniqueur Gérard Farcy était à nouveau présent pour dispenser ses précieux conseils. 200 participants au concours de maisons fleuries ont également reçu une barquette de plants fleuris en remerciement de leur contribution au fleurissement de la ville.

TRIBUNE DE L'OPPOSITION

LISTE « ENSEMBLE OSONS ETRÉPAGNY AUTREMENT »

LISTE « ETRÉPAGNY POUR TOUS »

LA TRIBUNE DE LA MAJORITÉ « BIEN VIVRE À ETRÉPAGNY »

À l'heure où nous mettons sous presse, nous n'avons pas reçu les textes de l'opposition

Et si on sortait ?

Programme complet sur www.etrepagny.fr
Suivez aussi toute l'actualité de la ville sur Mairie Étrépagny

Mai...

>> Foire à tout et au boudin

Dimanche 21 mai - autour de la piscine et salle J. Brel. Braderie, dégustations de boudin et bonnes affaires toute la journée.

>> 8e Rallye touristique

Jeudi 25 mai - Rassemblement à 8h15 salle Jacques-Brel. Organisé par l'association Folk en Pagaille. Attention, nombre de véhicules limité : Renseignements au 02 32 27 96 05 ou 06 84 48 87 60

Juin...

>> Fête de la peinture

Dimanche 4 juin de 10h à 12h et 14h à 17h - Salle Jacques-Brel. L'occasion de découvrir des artistes et talents locaux. Thème : la musique dans l'art.

>> Festival de chorale

Jeudi 8 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Festival de chorale inter-collèges.

>> Leïla School Dance

Vendredi 9 et samedi 10 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Spectacle de danse orientale, bollywood, dancehall...

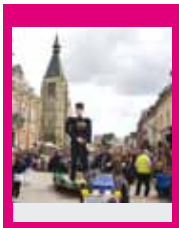

>> Fête patronale Saint-Gervais - Saint-Protais

Vendredi 16 et samedi 17 juin.

>> Gala de danse

Vendredi 23 et samedi 24 juin à 20h30 - Salle Jacques-Brel. Gala de danse des élèves de l'École de musique et de danse.

>> Concert de fin d'année

Dimanche 25 juin à 15h - Salle Jacques-Brel. Par les élèves de l'École de musique et de danse.

>> Spectacle de danse Vincent Flament

Mardi 27 juin et mercredi 28 juin à 20h - Salle Jacques-Brel. Par les élèves du studio de danse Vincent Flament.

>> Festivités du 14 juillet

Jeudi 13 et vendredi 14 juillet.

Retraite aux flambeaux le 13 au soir, revue de corps des sapeurs pompiers et repas citoyen le 14.

DON DU SANG

Il n'existe encore **aucun produit capable de se substituer au sang humain** et aux produits issus des dons de sang. En France, on a besoin de 10 000 dons par jour et, avec l'allongement de l'espérance de vie ce chiffre augmente de 1 à 3 % chaque année. **À Etrépagny, les prochaines collectes se dérouleront salle Jacques-Brel, de 14h30 à 18h45, les mercredis 5 juillet, 25 octobre et 20 décembre.**

EXPOSITION

Exposition de tableaux à l'Hôtel de Ville

Jean-Michel Drouhault

M. Moustey

Mme Podgorski

L'association Loisirs et Culture a convié le peintre Jean-Michel Drouhault comme invité d'honneur de son exposition de peinture qui s'est déroulée le samedi 1er et le dimanche 2 avril dans les salons de l'Hôtel de ville. 15 artistes peintres amateurs sont venus présenter leur travail. Cette année le prix de la municipalité a été attribué à M. Moustey, tandis que Mme Podgorski remportait le prix du public.

Vivre à Etrépagny - Directeur de la publication : Pierre Beaufils - Tirage : 2 100 exemplaires - Dépôt légal à parution - Crédit photos : Stockvault - Freepik - Renseignements : Hôtel de ville - 27150 Étrépagny - Tél. 02 32 55 71 44 - Conception-rédaction : Ad Litteram-web : 02 32 54 06 39